

EXAMEN SEMESTRIEL DE FEVRIER 2015 (3 heures)

Les candidats traiteront toutes les questions suivantes

PREMIERE PARTIE : DROIT PUBLIC

Question 1 : Les éléments constitutifs de l'État (5 points).

Question 2 : La révision de la constitution (5 points).

DEUXIEME PARTIE : DROIT PRIVE

Question 1 :

- a) En expliquant le principe de la non rétroactivité de la loi, dites entre la loi nouvelle et la loi ancienne, laquelle est non rétroactive ? (3 points)
- b) Comment s'applique le principe de la non rétroactivité en matière contractuelle ? (2 points)

Question 2 :

Pendant votre cours d'introduction au droit, une bagarre a éclaté entre deux de vos camarades, l'un a donné des coups de poing à l'autre qui a commencé à saigner du nez et de la bouche, avec des blessures corporelles.

- a) Quel est selon vous, le droit subjectif qui a fait l'objet d'une atteinte au cours de cette bagarre ? (1,5 point)
 - b) Quelles sont les sanctions prévues par la loi à la violation de l'intégrité physique ? (1 point)
- Le mari a-t-il au nom de l'acte de mariage, le droit de violenter sa femme ? (2 points)